



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 30 OCTOBRE 2017

Projet de Loi de Finances 2018 : Hauts-de-Seine Habitat gèle ses projets de développement et de renouvellement urbain dans l'attente des mesures gouvernementales

Réuni en séance le 24 octobre dernier, le conseil d'administration a réaffirmé son opposition ferme en adoptant à l'unanimité une résolution demandant le retrait de l'article 52 du projet de Loi de Finances 2018, relatif à la baisse des loyers. En préambule au débat d'orientation budgétaire et par mesure conservatoire, le Président de l'Office, Christian DUPUY, a demandé au Directeur général Damien VANOVERSCHELDE, de geler les projets de développement et de renouvellement urbain.

Parmi les mesures du projet de Loi de Finance 2018, l'instauration d'une réduction de loyer de solidarité viendrait impacter l'équilibre économique de Hauts-de-Seine Habitat, qui compte aujourd'hui 12 300 locataires bénéficiaires de l'APL, soit 31% de ses locataires. Ainsi, en cas de mise en œuvre de la baisse de l'APL, conjuguée à la baisse des loyers évaluée à 79€ pour une famille de 4 personnes, l'Office se verrait amputer de 10M€ par an dès 2018.

De plus, le gel annoncé des loyers pour l'année 2018 représenterait un manque à gagner de 1,5M€. En effet, après deux années consécutives de gel des loyers du fait d'un très faible indice de référence des loyers (IRL), servant de base pour l'augmentation annuelle des loyers, le Conseil d'administration a souhaité procéder à une hausse de 0,75% des loyers, équivalente à l'évaluation de l'IRL au 2^{ème} trimestre 2017.

Autre mesure impactant les finances de l'Office, l'accroissement de la contribution à la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) devrait représenter pour Hauts-de-Seine Habitat une charge supplémentaire de 2M€.

Par conséquent, Hauts-de-Seine Habitat va procéder, par mesure conservatoire, au gel de ses projets de développement et de renouvellement urbain, y compris ceux déjà agréés par l'État, et concentrer ses efforts à l'entretien du patrimoine existant. Les mesures précédemment citées représenteraient une perte de 14M€ dès 2018, impactant directement la capacité d'autofinancement de Hauts-de-Seine Habitat. Les conséquences économiques seraient considérables, dont les premières victimes seraient les locataires.

Le conseil d'administration a donc émis le vœu que le gouvernement ajourne la mesure de baisse des APL, qu'il engage une concertation avec le mouvement HLM et qu'il engage une politique de renforcement des aides à la pierre.

Hauts-de-Seine Habitat : Le 1^{er} bailleur social des Hauts-de-Seine a en gestion près de 45 000 logements répartis sur 34 des 36 communes du département. L'OPH compte 865 collaborateurs engagés notamment dans les 9 directions de proximité, regroupées en 4 Directions territoriales, pour mener à bien leurs missions techniques et administratives au service des communes et de leurs habitants.

CONTACT PRESSE

Guillaume SEIGNÉ, Responsable communication
Tél. : 01 47 57 31 77 – guillaume.seigne@hdshabitat.fr

Adel AIT OULAHYAN, Chargé de communication
Tél. : 06 61 60 34 93 – adel.aitoulahyan@hdshabitat.fr